

Chapitre 10

Ressources renouvelables

10.1 Les forêts

Les forêts du Canada, composées essentiellement de résineux, couvrent 35% du territoire et peuvent être exploitées régulièrement dans une proportion de 74%. En 1971, 4,227 millions de pieds cubes de bois rond ont été coupés. La récolte et la transformation de ce bois ont donné du travail à 259,000 personnes commandant en traitements et salaires \$2,091 millions. La «valeur ajoutée» découlant des transformations ultérieures s'est élevée à \$3,520 millions, ce qui représente 9.1% de la valeur ajoutée de l'ensemble des industries productrices de biens.

Le Canada est l'un des principaux exportateurs de produits forestiers. En 1971, les exportations de bois, de produits du bois et de papier se sont chiffrées à \$3,140 millions, soit 18% de la valeur de tous les produits exportés. Le papier et le carton constituaient 40% de toutes les exportations de produits forestiers et le papier journal figurait à lui seul pour 35%.

Les principales provinces productrices de bois en grume sont la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec. En 1971, les scieries de la Colombie-Britannique ont produit 70% de tout le bois d'œuvre du Canada et la majeure partie de la pâte de sulfate et du contreplaqué de bois tendre, tandis que l'Ontario et le Québec ont produit la plus grande partie de la pâte mécanique et du contreplaqué de bois dur.

On prend de plus en plus conscience de l'importance de la forêt en ce qui concerne par exemple les loisirs, l'habitat de la faune et la régularisation des cours d'eau, ce qui suscite l'élaboration d'une notion élargie et plus réaliste du couvert forestier.

10.1.1 Ressources forestières

10.1.1.1 Régions forestières

Les forêts canadiennes occupent une vaste superficie dans la zone tempérée du nord, mais les grandes différences physiographiques, pédologiques et climatiques produisent des contrastes très nets dans leur caractère; c'est ainsi qu'on peut distinguer huit régions forestières bien définies. La région de loin la plus importante est la région boréale qui représente 82% de la superficie forestière totale. La région des Grands Lacs et du Saint-Laurent couvre 6.5% et la région subalpine 3.7%. Les régions montagnarde, côtière et acadienne figurent chacune pour environ 2% et les régions du Columbia et des feuillus, pour moins de 1% chacune.

Région forestière boréale. Cette région comprend la majeure partie de la surface forestière du Canada, formant une ceinture continue qui s'étend de la côte de Terre-Neuve et du Labrador vers l'ouest jusqu'aux Rocheuses et vers le nord-ouest jusqu'à l'Alaska. L'épinette blanche et l'épinette noire en sont les essences caractéristiques; les autres résineux importants sont le tamarac qu'on trouve dans toute la région, le sapin baumier et le pin gris dans l'est et le centre, ainsi que le sapin de l'Ouest et le pin de Murray dans l'ouest et le nord-ouest. Bien que la forêt boréale soit essentiellement résineuse, des feuillus (peupliers et bouleaux à papier) se mêlent aux conifères dans le centre et le centre méridional, particulièrement en bordure de la prairie. Par contre, la proportion d'épinettes et de mélèzes augmente vers le nord et, le climat se faisant de plus en plus rigoureux, la forêt fait place aux lichens puis à la toundra. Dans l'est, le long de la limite sud de la région, il y a en maints endroits mélange d'essences de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent telles que le pin blanc et le pin rouge, le bouleau jaune, l'érable à sucre, le frêne noir et le cèdre blanc.

Région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Des rives des Grands Lacs et du Saint-Laurent s'étend vers l'intérieur une forêt aux essences très mélangées dont les principales sont le pin blanc, le pin rouge, la pruche et le bouleau jaune. A ces arbres s'associent certaines autres essences dominantes à grandes feuilles communes à la région forestière des feuillus, notamment l'érable à sucre, l'érable rouge, le chêne rouge, le bois blanc et l'orme blanc. On trouve également le cèdre blanc, le grand tremble et, en nombre plus restreint, le hêtre américain, le chêne blanc, le noyer tendre et le frêne blanc. Les essences boréales telles que l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin baumier, le pin gris, le peuplier et le bouleau à